

Historique du Collège des Ostéopathes Canadiens

Catégorie : Description

Publié par [Administration](#) le 10/11/2007

Un mouvement professionnel de haut niveau scientifique Nous sommes fiers de vous présenter la première association d'ostéopathes au Québec, exclusivement dédiée aux professionnels de la santé.

Projet de longue date De longue date, nous avons le projet de créer cette **association**. C'est un concours de circonstances qui nous a décidés à mettre en application les idées dont nous débattions depuis plusieurs années. En effet, il est probable que le Québec légifère ici peu sur la profession des **Ostéopathes**, et il nous a alors semblé nécessaire et impératif de créer une structure dans laquelle nous nous reconnaissons. Ce n'est pas par pur élitisme ou par volonté de nous regrouper en tant que médecins ou chiropraticiens et pratiquant en ostéopathie, mais notre **approche professionnelle** est tellement différente de celle de nos confrères issus de naturothérapie ou d'autres associations d'ostéopathes mais qui ne sont que des émanations de leurs écoles respectives, qu'il nous a semblé à présent indispensable de créer un mouvement professionnel de **haut niveau scientifique**. Des bases solides Nous avons alors élaboré un code de déontologie qui reprend les éléments de base de celui des chiropraticiens et des médecins, et un règlement intérieur qui définit un code de bonne conduite. Une structure disciplinaire est également mise en place en cas de litige ou de plaintes de patients, avec signalisation au corps judiciaire si nécessaire. Association à but non-lucratif Ceci étant fait, nous avons déposé notre dossier au Registraire des entreprises du Québec qui nous a donné son agrément le 19 septembre 2007.